



Assemblée générale

Distr. limitée
22 septembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session

Sixième Commission

Point 152 de l'ordre du jour

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale
à la Communauté de développement de l'Afrique australe**

**Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice,
Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, République-Unie
de Tanzanie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe : projet de résolution**

**Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale
à la Communauté de développement de l'Afrique australe**

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et la Communauté de développement de l'Afrique australe,

1. *Décide* d'inviter la Communauté de développement de l'Afrique australe
à participer à ses sessions et à ses travaux en qualité d'observateur;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour
appliquer la présente résolution.

